

*L'amour ne disparaît jamais... la mort n'est rien.
 Je suis seulement passé dans la pièce d'à côté.
 Je suis moi et vous êtes vous.
 Ce que nous étions les uns pour les autres,
 nous le sommes toujours.
 Donnez-moi le nom que vous m'avez toujours donné.
 Parlez-moi comme vous l'avez toujours fait.
 Ne changez rien au ton,
 Ne prenez pas un air solennel ou triste.
 Continuez à rire de ce qui nous faisait rire ensemble.
 Priez, souriez, pensez à moi, priez pour moi.
 Que mon nom soit prononcé à la maison comme il l'a toujours été.
 La vie signifie tout ce qu'elle a toujours signifié.
 Elle est ce qu'elle a toujours été.
 Le fil n'est pas coupé.
 Pourquoi serais-je hors de votre pensée,
 simplement parce que je suis hors de votre vue?
 Je vous attends, je ne suis pas loin,
 juste de l'autre côté du chemin.
 Vous voyez, tout est bien.*



Françoise, Sébastien et Pauline **Fürst-Jaccaud**, à Blonay
 Michael **Fürst** et Jennifer **Grandchamp** à Vallorbe
 Sa maman Lily **Fürst-Seydoux**, à Vevey
 Ses tantes Anna **Reichert-Fürst**, à Vevey
 Blanche **Andrey-Seydoux** et famille, à Berne
 Ses belles-sœurs et beaux-frères Marianne et Pierre **Bigler-Jaccaud**, à Commugny
 Claudine **Jaccaud**, à Guadalajara, Mexique
 Anne-Lise et Luigi **Napi-Jaccaud**, à Vevey
 Ses nièces et neveu Alix **Bigler**, à Commugny
 Camille **Vasquez**, à Leon, Mexique
 Fabienne **Vasquez** et Bernardo **Cruz**, à Commugny
 Aurélie et Romaine **Napi**, à Vevey

Les familles parentes, alliées et amies
 ont l'immense chagrin de faire part du décès accidentel de

Philippe FÜRST

enlevé à leur tendre affection le dimanche 22 mai 2011, dans sa 60e année.
 Le culte sera célébré au temple Saint-Martin à Vevey, le vendredi 27 mai
 à 15 heures.

L'incinération suivra à Lausanne sans cérémonie.

Honneurs à l'issue de la cérémonie.

En lieu et place de fleurs, en souvenir de Philippe, vous pouvez faire un
 don pour l'équipe de basketball de Sport Handicap Lausanne
 (CCP 10-1770-2).

Adresse de la famille:

Mme Françoise Fürst-Jaccaud, chemin du Couvent 2 A, 1807 **Blonay**.

Cet avis tient lieu de faire-part.